



Projet LIFE "Hélianthème" 2009 - 2013

LE BABIL CALCICOLE

Newsletter électronique du projet LIFE Hélianthème n°20 : octobre - déc. 2013



Pourquoi le "babil calcicole" ?

Cette newsletter permettra d'informer régulièrement tous les partenaires, opérateurs, les naturalistes... bref toute personne intéressée par ce LIFE et l'é d'avancement du projet.



Nous communiquerons également par ce biais l'agenda des activités déroulant autour de nos sites de projet et de nos thématique



Wallonie

Version PDF téléchargeable [ICI](#) .

[Prenons de la hauteur](#)

[Inauguration du sentier didactique de Vieuxville](#)

[Petit retour d'expérience : le décapage de litière et sa valorisation](#)

[Le LIFE Hélianthème au coeur de la réflexion sur les invasives](#)

[De la ronce aux pelouses](#)

[La p'tite plante du jour : l'Hélianthème nummulaire](#)

[Aux râteaux citoyens !](#)

[Nous l'avons fait](#)

[Quelques nouvelles de nos chantiers](#)

[Agenda des activités](#)

[Un chantier bénévole vu d'en haut](#)



LIFE Hélianthème rue Fusch 3 T: 04/2509595 www.heliantheme.eu
4000 Liège F: 04/2221689 contact@heliantheme.eu

Prenons de la hauteur...

Une des particularités du projet LIFE Hélianthème est d'avoir travaillé, pendant ces cinq dernières années, sur une zone très éclatée comprenant de très nombreux sites, tantôt très petits, tantôt beaucoup plus vastes.

Mais les pelouses calcicoles, où plutôt ce qu'il en reste, sont ainsi réparties !

Difficile donc de voir d'un coup d'œil l'énorme masse de travail accomplie. Et pourtant, plus d'une centaine d'hectares de pelouses sont concernés par nos actions.

Si les vallées encaissées dans lesquelles nous avons travaillé ne nous donnent pas toujours le recul nécessaire à une bonne vision d'ensemble, les vues aériennes permettent, elles, de se rendre compte de la métamorphose de nombreux coteaux.

Une partie de ces vues est accessible sur [ce lien](#).



Petit retour sur une expérience menée dans le cadre du LIFE Hélianthème : le décapage de la litière et sa valorisation !

La succession écologique : kesako ?

Lorsqu'une pelouse calcicole est abandonnée, comme ce fut le cas sur de vastes surfaces au siècle dernier, elle va spontanément évoluer vers la forêt. Le temps que prendra cette évolution dépendra de la nature du milieu (les conditions édaphiques et trophiques) et de la pression forestière initiale. Cette évolution se fait en passant par différents stades, c'est ce que l'on appelle la succession écologique. La série évolutive est alors dite « progressive » car allant vers le climax (forêt feuillue).

Le stade initial de cette évolution est l'enrichissement des pelouses par les graminées sociales (Brome dressé, Brachypode penné et Séslerie bleuâtre, ainsi que leurs espèces compagnes). Lors de cette phase d'enrichissement,

le recouvrement des dicotylédones diminue au fur et à mesure que le tapis végétal se resserre et se feutre par accumulation progressive de litière d'herbe sèche. Parallèlement à cela s'installe peu à peu quelques arbustes



Pelouse enrichie. Le Brome dressé est omniprésent.

annonçant déjà le stade suivant, celui de l'embroussaillage qui, en général se fait de manière centripète à partir des haies et lisières. Le fourré qui en résulte, souvent composé d'épineux cèdera lui-même la place à la forêt.

Point de départ : une pelouse enrichie

Lorsqu'on est en présence d'une pelouse très enrichie, plusieurs voies de restauration s'offrent au gestionnaire, celles-ci pouvant être menées simultanément.

L'équipe LIFE a expérimenté une technique visant à rajeunir complètement le milieu tout en tirant profit du produit de l'opération. Cette technique s'apparente à un étrépage très superficiel.

Modus operandi

1./ décapage de la litière : Cette opération est réalisée à la débroussailleuse forestière munie d'un vieux disque à inserts au carbure ou disque de type « scie circulaire ». Le disque va travailler en dessous de la surface du sol, quelques millimètres sous la litière. La presque totalité de la matière organique est ainsi décapée : la végétation, la litière et une partie de l'horizon humifère du sol.

2./ ratissage minutieux de la surface traitée.

3./ valorisation de la matière décapée. Dans la majorité des cas, la matière décapée a été employée pour réensemencer des zones fraîchement déboisées toutes proches : bas de parcelles et parcelles voisines. La matière décapée est en effet, plus ou moins riche en graines des espèces caractéristiques du milieu à restaurer et présentes dans la parcelle. La zone d'épandage doit au préalable avoir fait l'objet d'une préparation minutieuse : mise à nu du sol par une évacuation complète de la litière. Le transport de la matière est réalisé à l'aide de bâches et de remorques. Ce travail est



Le "décapage" de la litière est réalisé à la débroussailleuse équipée d'un disque de type scie circulaire.

rendu difficile par le poids de la matière. L'épandage est réalisé à la fourche et au râteau. Le volume de matière disponible permet des surfaces d'épandage jusqu'à 3 fois supérieures à un épandage « classique » de foin.



Le ratissage, manuel, est minutieusement effectué.



Récupération de la matière



Transport et épandage

Avantages

==> Sur la zone étrepée :

La mise à nu du sol va permettre la mise à jour de la banque de graine du sol (BGS) qui va pouvoir s'exprimer. Ce phénomène s'explique par l'élimination brutale de toute compétition par les graminées sociales et l'arrivée de la lumière/chaaleur au sol. La plupart de ces graines ne pouvaient en effet plus s'exprimer sous l'épais tapis végétal qui les recouvrait.

L'exportation de toute la matière organique contribue à l'appauvrissement du sol et favorise donc les espèces oligotrophes.

La disparition momentanée des graminées sociales donne l'avantage aux dicotylées. Une gestion appropriée du nouveau couvert (fauche et/ou pâturage) doit permettre de maintenir la plupart des espèces à long terme.

La proportion de sol nu liée à ce travail peut permettre l'installation de plantes pionnières rares qui vont pouvoir régénérer leur stock de graines dans la BGS.

==> Sur la zone d'épandage :

La pratique de l'épandage va contribuer à accélérer le processus de restauration en apportant directement le cortège d'espèces caractéristiques du milieu.

Contrairement à la technique d'épandage du foin qui ne permet que la dispersion des espèces en graines au moment de la fauche (et uniquement si le ramassage du foin est immédiat et minutieux !), l'épandage que nous avons pratiqué permet la dispersion, en une seule opération, de tout le cortège présent pour autant que leur graines soient viables. De plus, alors que l'épandage de foin ne peut être réalisé qu'au moment des floraisons, la technique testée peut être réalisée à tout moment, en privilégiant les moments les moins dommageable pour la faune (automne - hiver).

Inconvénients

Cette technique est très brutale et des dégâts sur la faune (reptiles, insectes) sont inévitables même s'il est possible de les minimiser par le choix de la période d'intervention et le maintien de vastes zones refuges.

Le retour d'espèces dont les graines sont peu longévives dans la BGS est peu probable. Il peut donc être envisageable de compléter l'opération par un apport de semences d'espèces cibles.

Cette opération détruit la microstructure du sol (fourmilières, « touradon », etc).

La dégradation visuelle dans les mois qui suivent l'opération peut être mal perçue par le public qui fréquente les lieux.

Si la BGS est pauvre, le résultat peut être médiocre et augmente le risque d'apparition de plantes pionnières non souhaitées tels que les cirses, les séneçons,....



La zone étrépee, visible sur cette photo est de surface très modeste par rapport à la parcelle

Quelques précautions

Les pelouses enrichies étant souvent de taille modeste, cette opération d'étrépage doit être réalisée sur des surfaces limitées, voire par îlots de quelques dizaines de mètres carrés. Cela permet de maintenir de vastes zones refuges tout en observant le résultat, l'opération pouvant être répétée ailleurs sur la parcelle quelques années plus tard.

Il nous paraît important, pour l'opération d'épandage de travailler le plus localement possible de manière à éviter d'apporter sur un site un cortège d'espèces différent de celui qui était autrefois en place.

Quelques résultats

Aucun suivi scientifique n'a malheureusement pu être mis en place sur les places étrépees ni sur les zones d'épandage mais nos passages réguliers sur ces zones nous donnent tout de même une bonne appréciation de ces opérations.

Le principal élément marquant sur les zones étrépees est l'abondance et la diversité des dicotylées retrouvées. Le cortège complet a profité de l'opération. La Gentiane d'Allemagne, le Gaillet rude et la Germandrée botryde sont même réapparues dans une pelouse où ces espèces n'avaient plus été observées depuis longtemps, soit parce qu'elles avaient réellement disparus soit parce qu'elles fleurissaient en petit nombre et de manière très discrète dans le fouillis végétal initial.

Sur les zones d'épandage, la situation est plus contrastée. Certaines zones se distinguent à peine des pelouses voisines si ce n'est par la relative absence de graminées sociales qui mettent un peu plus de temps que les dicotylées à s'installer. Sur d'autres zones sur laquelle la ronce est présente, le résultat est moins évident bien que la plupart des espèces à priori disséminées se retrouve présente en petite quantité.



Une zone deux ans après étrépage. Cette photographie montre l'explosion d'Anthyllide, une espèce dont les graines sont très longévives. Toutes les espèces de dicotylées de cette zone ont augmenté leur abondance et certaines sont réapparues. Un succès !

De la ronce aux pelouses...

Quoi de plus sympathique pour la nature qu'un massif de ronces et quelques bouquets d'arbustes ! Mais attention, pas n'importe où... En effet, comme vous le savez, sur les surfaces déboisées dans le cadre du LIFE Hélianthème, nous sommes perpétuellement confrontés aux problèmes que posent ces éléments de la végétation. Leur exubérance et leur dynamique de repousse entravent la restauration des pelouses et compliquent considérablement leur gestion.

Une pression adaptée de pâturage et un travail mécanique complémentaire devraient, en quelques années, réduire l'ampleur de ce problème par épuisement progressif et développement d'une végétation concurrente. Il faut cependant rester très vigilant pendant ces premières années après déboisement car le moindre relâchement sera mis à profit par cette végétation pour regagner du terrain



Sous ce fouilli de ronces subsistent quelques espèces typiques de nos pelouses qui essaient de tirer profit du pâturage et de nos travaux de débroussaillage.



troupeau mixte de moutons et ânes

Les troupeaux que nous employons mènent la vie dure aux ronces et aux rejets ligneux mais les surfaces récemment restaurées sont telles que celles-ci forment vite des massifs parfois impénétrables. Il faut garder à l'esprit que, jusqu'il y a peu, régnait sur ces sites une ambiance forestière où la ronce était bien en place. Elle profite aujourd'hui largement de la minéralisation de la matière organique accumulée pendant des décennies sous ces peuplements.

Avec un peu de patience et une bonne dose de travail, les pelouses qui nous sont si chères finiront par se réinstaller. L'Anthyllide vulnérable, la Petite pimprenelle, le Gaillet rude, l'Erythrée petite centaurée, la Scabieuse colombar, l'Hélianthème nummulaire et

bien d'autres espèces font déjà leur apparition, parfois timidement, sous la ronce et les rejets ligneux.

Dissémination de propagules

La dissémination de propagules est également programmée dans nos chantiers afin d'accélérer le processus de recolonisation des sites par une végétation caractéristique des pelouses calcicoles de la région. Ceci est

d'autant plus nécessaire que cette végétation concurrence la ronce qui a plus de difficulté à s'implanter, limitant ainsi, à terme, les coûts de gestion.

Cette dissémination peut prendre la forme d'épandage de foin issu d'une pelouse en bon état (attention à la date de fauche et à la qualité du ramassage du foin), de dissémination de graines récoltées manuellement et d'épandage du produit de décapage de pelouses enrichies (voir article sur le sujet dans ce Babil). Dans chacun de ces cas, nous veillons à travailler le plus localement possible ; les disséminations se faisant sur les sites voisins du lieu de récolte.

Actions 2013



Cette année, nous avons à nouveau « mis le paquet » afin qu'un maximum de surface concernée par ce problème soit débroussaillée avant la descente de la sève, efficacité de travail oblige. Nous sommes ainsi parvenus, en complément au pâturage, à passer sur 50,3 ha de réserves.

Notons ici la contribution du DNF qui a financièrement pris en charge le travail sur 9,4 ha de nouvelles réserves naturelles domaniales.

Le travail sur ces surfaces implique bien évidemment la coupe de la végétation mais aussi son exportation, c'est à dire la mise en tas ou en andains du produit de coupe. Cette dernière opération

Le travail est essentiellement manuel sur nos coteaux. facilite l'installation des espèces de pelouses ainsi que les gestions futures et limite l'apport de nutriments qu'occasionnerait la décomposition sur place de cette matière organique. Elle n'est cependant pas réalisée lorsque nous avons la possibilité de travailler de manière mécanisée, à l'aide d'un mulcheur ou d'un broyeur à fléaux.

Une

lutte

coûteuse

Vous l'aurez compris, il est indispensable de lutter mécaniquement contre les ronces et rejets ligneux lors de la première phase de restauration de nos pelouses calcicoles et cela a bien évidemment un coût. Celui-ci variera selon les caractéristiques du terrain (pente, pierres, accessibilité,...) et celles de la végétation (espèces dominantes, hauteur,...). Les montants par hectare varient ainsi de 2300 à 3400 € TVAC pour du travail entièrement manuel : débroussaillage, ratissage et mise en tas du produit de coupe. En terme de temps de travail, nous comptons entre 70 et 110 heures de travail par hectare. Ces indications ne sont valables que pour une végétation de moins d'un an !

Aux râtaeux citoyens !



Suite à la création de nouvelles réserves naturelles, les chantiers de gestion se multiplient et les occasions de participer à leur entretien ne manquent pas, et ce, aux quatre coins de la Wallonie (voir l'[agenda des activités Natagora](#)).

Aujourd'hui, sur certains sites du LIFE, nous nous retrouvons face à un manque cruel de participants, ce qui a conduit à l'annulation de certains chantiers. Plusieurs chantiers de ramassage de foin ou de débroussaillage ont été l'œuvre de 2 ou 3 volontaires seulement. Inutile d'ajouter que ni l'ambiance ni les résultats ne sont comparables dans ces conditions !



Lors de nos balades guidées (attirant généralement la foule !), nous ne manquons pourtant jamais de rappeler l'importance de la contribution bénévole à la préservation des derniers joyaux de notre biodiversité. Force est de constater malgré tout la difficulté d'attirer de nouveaux gestionnaires...

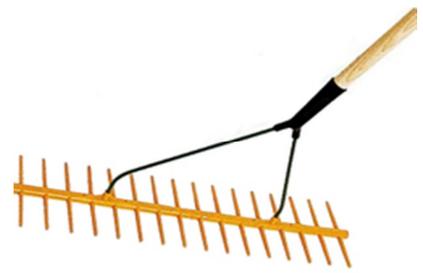
On pourrait évidemment disserter longuement sur l'évolution de la société, le manque de temps libre, la course à la consommation... Mais là n'est pas notre but.



Les milieux ouverts que nous tentons de sauver sont dynamiques, vivants, et ils ont besoin de notre aide, de votre aide. Rejoignez-nous dans ces moments de « détente active ». Parce que les chantiers de gestion, c'est cela : une détente active. Le réel bonheur de sentir son corps au travail et sa tête au repos. Le plaisir du travail en groupe et la satisfaction du travail accompli. Le plaisir de rire avec d'autres, de partager un morceau de tarte ou une bière locale, et de penser déjà à l'avenir...

Alors, même un jour par an, devenez aussi des artisans de la nature en participant aux chantiers de gestion. Soulignons enfin qu'il n'est nul besoin d'être un bucheron aguerrri ou un débroussaillieur de compétition pour nous rejoindre. Il y a de la place pour tout le monde et toutes les aides sont les bienvenues.

A bientôt sur les coteaux !



Quelques nouvelles de nos chantiers

Carrière de l'Alouette, un gros hectare de pelouses en plus !

En 2009, la Carrière de l'Alouette n'abritait plus que 37 ares de pelouses calcaires ; de petites poches enrichies, embroussaillées et isolées les unes des autres. Grâce à l'adhésion de la commune de Hotton au projet, ces pelouses calcaires ont été débroussaillées par les agents de terrain du LIFE pendant deux années consécutives. En ce début d'automne, c'est plus d'un hectare de pelouse calcaire qui a pu ainsi être recréé grâce au travail des ouvriers communaux de Hotton et d'un entrepreneur de la région. Cette surface gagnée sur les plantations de pins et les fourrés offrent une multitude de reliefs et de micro-habitats pour les



espèces calcicoles. Des plateformes aux fronts de taille, en passant par des éboulis et des fosses d'extraction, les espèces spécialisées trouveront à coloniser bien vite la « niche » la mieux adaptée à leurs exigences écologiques.

Un nouveau visage pour le Fond des Vaulx

C'est en août dernier que les travaux de déboisements se sont achevés au Fond des Vaulx, donnant ainsi un nouveau visage à ce site, propriété de la Ville de Marche-en-Famenne.

D'un petit éperon rocheux caché sous les arbres, sur lequel survivaient quelques pieds d'héliantheme et de petite pimprenelle, c'est aujourd'hui un large pan de roche calcaire qui s'ouvre aux rayons du soleil. Les espèces typiques des pelouses ont déjà commencé à recoloniser le site, parmi elles, l'Hippocrévide en ombelle, l'Anthyllide vulnérable, la Sésélière bleuâtre, la Centaurée scabieuse et l'Ornithogale des Pyrénées. Il est fort à parier que d'autres espèces feront leur apparition dès le printemps prochain



pour le plaisir des naturalistes et des promeneurs. Le rendez-vous est donc pris !

La bergerie de la Montagne St Pierre en bonne voie.

Un an, jour pour jour, après avoir obtenu le permis d'urbanisme pour la construction de la bergerie de la Montagne St Pierre, les travaux ont enfin pu démarrer ! Deux semaines ont suffi à monter ce bâtiment indispensable au bon fonctionnement de la gestion de plus de 30 ha de pelouses sèches sur les coteaux calcaires de la Basse Meuse, dont la célèbre Montagne St-Pierre. Cette bergerie, aux dimensions modestes (12 x 18 m), est en effet destinée à accueillir la centaine de moutons qui gèrent ces terrains durant la mauvaise saison.

Aujourd'hui, nous pouvons enfin voir arriver l'hiver sans craintes : les moutons seront au chaud et les brebis pourront agnelier dans de bonnes conditions



Un chantier bénévole vu d'en haut

Les 31/8 et 1/9 avait lieu le désormais traditionnel WE de gestion des réserves de Theux : le Thier du Gibet et le Coteau de Mont, deux réserves acquises et restaurées dans le cadre du projet LIFE Héliantheme.

Ce travail bénévole a permis l'entretien de 1,32 ha, ce qui est plutôt pas mal compte-tenu de la pente et de la quantité de matière à ramasser.



Ce faisant, nous avons eu la chance d'être survolés à trois reprises par un "gros bourdon" qui a permis la réalisation d'une petite vidéo vraiment sympa que nous vous invitons à découvrir sur [ce lien](#) . Merci à J.-M. Charette pour ce superbe document.

Pour ceux qui ne savaient pas encore comment sont réalisés nos chantiers bénévoles, voilà qui illustre bien la chose. Les traditionnelles photos de ce WE, disponibles [ici](#), complètent cette séquence vidéo.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines gestions !



Inauguration du sentier didactique de Vieuxville

C'est à l'occasion des journées du patrimoine, le WE des 7 et 8 septembre derniers, que fut inauguré le circuit didactique reliant les coteaux de Vieuxville et de Sy, deux sites qui comptent quelques 18 hectares de pelouses sèches remises en lumière par le projet LIFE. La cérémonie d'inauguration fut précédée d'une projection du film réalisé dans le cadre du projet LIFE, ainsi que d'une balade à la découverte des richesses de ces coteaux.



Comme nous vous l'annoncions dans le [Babil n°17](#) de février 2013, en plus d'une série de 6 panneaux didactiques, cette réserve naturelle domaniale particulièrement fréquentée par les randonneurs, touristes et les groupes scolaires sera équipée de modules didactiques originaux.



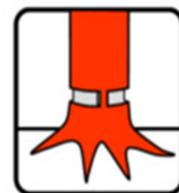
Ceux-ci prennent en effet la forme de moutons en bois, dans lesquels tourne un cylindre illustrant l'évolution des milieux naturels à différentes échelles de temps. En attendant la pose définitive des modules sur place (au mois d'octobre), un module d'exposition et le [dépliant accompagnant le sentier didactique](#) ont été présentés ce 7 septembre à la soixantaine d'invités présents pour l'occasion, auxquels se sont joints l'ensemble des membres du Collège communal de Ferrières, ainsi que Monsieur Paul-Emile Mottard, Député Provincial. Cette manifestation s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié offert par le Domaine de Palogne.

Nous tenons à remercier chaleureusement la commune de Ferrières et le Domaine de Palogne pour cette initiative et l'accueil qu'ils ont toujours réservé à notre équipe.

[Article dans « L'avenir » sur le sujet](#)

Le LIFE Hélianthème au coeur de la réflexion sur les invasives

La lutte contre les plantes invasives sur les sites de pelouses, et plus particulièrement contre le Robinier faux-acacia, l'Ailanthe glanduleux et le Cotoneaster horizontal, constituait une actions du projet. Nous avons donc mené une expérience assez ambitieuse sur certains sites. C'est ainsi que plusieurs centaines de robiniers, de gabarits divers, ont été traités sur deux réserves naturelles : Lovegnée-Bosquet (RND localisée à Huy) et Aux Roches (RNA à Flemalle). La méthode appliquée consistait à entailler l'écorce sur toute sa profondeur (jusqu'à l'aubier) et



sur 90 % de la circonférence de l'arbre. La petite bande d'écorce maintenue joue le rôle de "tire-sève" et doit

éviter la production de rejets de souches et de drageons. Une ou deux années après cette opération, un second passage devait terminer le travail et supprimer le "tire-sève" qui avait été maintenu. L'arbre est ainsi progressivement affaibli et meurt en quelques années.



En cette fin de projet, il est évidemment utile de vérifier les résultats de cette expérience : tous les arbres traités sont-ils morts ou, au contraire, ont-ils pu produire des rejets, des drageons, des bourrelets cicatriciels et redémarrer ainsi de plus belle ?

Suite à une visite, menée en septembre dernier, sur 3 sites de la Meuse hutoise avec le DNF, le DEMNA et des représentants du Club Alpin Belge, confrontés eux-aussi à la lutte contre ces ligneux, nous avons décidé de mettre en place un inventaire des résultats de ce travail d'annelage des arbres. Il s'agit en fait de la seule action de cette ampleur menée sur des robiniers en Wallonie. Cet inventaire, conduit par un futur bachelier stagiaire au LIFE Hélianthème, devrait définir quelles situations sont les plus favorables à la réussite de

cette technique et dans quelles proportions la technique peut-elle être considérée comme efficace.

La p'tite plante du jour : l'Hélianthème nummulaire

L'hélianthème, une fleur du soleil.



L'Hélianthème commun, de son nom latin *Helianthemum nummularium*, est un sous arbrisseau nain (30 cm max) plus ou moins rampant de la famille des Cistées. Mais oui... les Cistées ! Vous savez, ces arbrisseaux aux grandes fleurs blanches ou pourpres qui poussent abondamment dans les maquis et garrigues méditerranéennes ? On ne le dira plus, c'est promis, mais tout de même... les pelouses calcaires de Wallonie, c'est déjà la Provence !

Emblème du projet, l'Hélianthème commun tire son nom de la contraction de deux mots grecs : Hélios (le soleil) et anthos (la fleur), illustrant parfaitement le fait que ses fleurs ne s'épanouissent qu'en pleine lumière. Ceci n'est pas sans rappeler la couleur jaune vif des fleurs et leurs formes typiques faisant penser à des écus. Nos ancêtres ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés puisque l'Hélianthème fut longtemps appelé « Herbe d'or » et que « nummularium », le nom de l'espèce, signifie « pièce de monnaie ».

D'un point de vue botanique, l'Hélianthème commun se reconnaît par ses feuilles coriaces, oblongues à lancéolées, aux bords enroulés vers le dessous. Elles sont poilues et de couleur verte sur le dessus, grise à blanchâtre sur le revers. Fleurissant de juin à septembre, les fleurs de l'Hélianthème comptent cinq pétales un peu froissés, généralement jaunes dorés, parfois de couleur crème ou orangée, dont la base est souvent ornée d'une tache orange typique.

L'Hélianthème est une espèce hermaphrodite, c'est-à-dire que ses fleurs contiennent à la fois les organes mâles et femelles, étamines et pistil. La plante est également autogame, le pollen d'une fleur



pouvant assurer sa propre fécondation. Butinant de fleurs en fleurs, les insectes garantissent cependant la pollinisation croisée, on parle alors d'une plante « entomogame ».

Une fois fécondée, les fleurs produiront des fruits en formes de capsules par les fentes desquelles s'échapperont de nombreuses graines. Celles-ci seront disséminées aux alentours par « épizoochorie » c'est-à-dire grâce aux plumes ou aux pelages des animaux.

L'Hélianthème commun est une plante typique des sols calcaires. On la rencontrera dans les prés secs, les gazons ras, les talus et sur les rochers. Cette plante est en effet capable de résister à la sécheresse qui caractérise ces habitats grâce à sa racine pivot qui peut descendre jusqu'à 50 cm de profondeur et à son réseau dense de racines superficielles qui l'aident à trouver de l'eau.

En médecine, la plante est reconnue pour ses propriétés vulnérinaires (qui guérit les plaies) et astringentes. Elle entre par ailleurs dans la composition de l'un des élixirs du Dr Bach visant à restaurer la force et le courage !

Nous l'avons fait

Le dimanche 25 août dernier, l'Hélian-team (voir le babil 17 de février 2013) franchissait la ligne d'arrivée de l'Oxfam Trail Walker après une marche continue de 100 km qui aura sollicité nos jambes 26 heures durant.

La pluie et le froid sont venus corser un peu la croisière en début de nuit mais ni les ampoules, ni l'infâme odeur de nos chaussettes mouillées ne nous ont arrêtés.



Notre participation à cet événement a permis de rapporter 2062,10€ pour Oxfam-Solidarité. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier, une fois encore, tous ceux qui nous ont aidés dans notre collecte de fond. Et si vous souhaitez savoir à quoi vont servir ces dons, rdv sur [cette page](#).

Merci également à nos deux valeureuses supportrices qui ont veillé sur nous pendant la totalité du parcours, nous attendant à chaque étape avec de nouvelles pompes, vêtements et chokotoff.

Une belle expérience partagée avec près de 300 autres équipes.

Agenda des activités

Cet agenda reprend des activités de sensibilisation ou des gestions de milieux organisées par le LIFE Hélianthème ou par toutes autres personnes sur notre zone de projet. Vous organisez une activité et vous souhaiteriez la voir paraître dans l'agenda de la prochaine newsletter ? N'hésitez pas à nous [contacter](#). Afin de ne pas alourdir la newsletter, seules les dates et les lieux se retrouvent ici. Pour plus d'informations sur ces activités, veuillez vous reporter à notre agenda en ligne [ici](#)

Dim. 20 oct.	gestion à la réserve des Enneilles à Durbuy	Dim. 10 nov.	gestion à Rognac (Neupré)
Dim. 20 oct.	gestion à la réserve de Triffoy à Marchin	Sam. 16 nov.	gestion Aux Roches à Flémalle
Sam. 2 nov.	gestion à la réserve de Dessus les Coutures (Montagne St-Pierre)	Sam. 23 nov.	visite de la réserve de la Heid des Gattes à Aywaille (Ardenne & Gaume)
Sam. 2 nov.	Gestion au Mont des Pins à Bomal	Sam. 14 déc.	gestion Aux Roches à Flémalle
Sam. 9 nov.	gestion à la réserve de Dessus les Coutures (Montagne St-Pierre)		

Plus d'activités autour de chez vous sur l'agenda de [Natagora](#).

*Cette newsletter est la vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de votre avis,
à proposer des articles ou des activités, à poser des questions,...
Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci de le faire
savoir à contact@heliantheme.eu.*

